



**les hauts
de sainte
marthe**

ECOQUARTIER

**INFORMATION
CHANTIER**

PROJET FOYER DE VIE

L'association ARI (Association pour l'intégration des personnes en situation de handicap) va réaliser un foyer de vie pour des personnes adultes présentant des déficiences intellectuelles.

Ce foyer de vie sera composé de 5 unités intégrant chacune 8 à 9 logements, d'un pôle administratif et para-médical ainsi qu'un ensemble de lieux de rencontre et de détente.

DESCRIPTIF :

Foyer de 43 places

MAÎTRISE D'OUVRAGE :

Association ARI

DATE DE DÉLIVRANCE DU PERMIS DE CONSTRUIRE :

23 janvier 2012

LOCALISATION :

Impasse des petits champs

**DATE DE DÉMARRAGE DU
CHANTIER :** Septembre 2015

DURÉE : environ 18 mois



CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES DU PROJET

- Construction en ossature bois.
- Production de l'eau chaude solaire et d'électricité photovoltaïque par des panneaux hybrides, développés par une start-up d'Aix-en-Provence.
- Conception optimisée du réseau de distribution de l'ECS permettant de réduire la distance entre le point de production ECS et le point de puisage (limitant les pertes calorifiques, et donc économiser l'eau. [plus besoin d'attendre plusieurs minutes, pour avoir de l'eau chaude]).





**les hauts
de sainte
marthe**

ECOQUARTIER

**INFORMATION
CHANTIER**

LE CHANTIER :

Accessibilité :

- Depuis l'Avenue Gabriel Audisio



Franchissement de l'impasse des Petits Champs



Chemin pour arriver au chantier



OBSERVATIONS :

Le maître d'ouvrage s'est engagé à respecter et à faire respecter à ses prestataires la charte «Chantier à Faible Nuisances» de la ZAC des Hauts de Sainte-Marthe», mise en place conjointement par la Soleam et la Ville de Marseille.

Celle-ci a pour objectif de :



- limiter les nuisances environnementales du chantier (rejets d'eau et rejets dans l'air, pollution du sol, nuisances sonores et visuelles, diminution des consommations en eau/électricité)



- limiter la quantité de déchets de chantier produits et de valoriser ces derniers.